



Harcèlement moral et physique pendant et sur le lieu de travail

Par **PATOUILLARD**, le **04/01/2011** à **13:06**

Bonjour, je suis le père de Steven il a subi harcèlement moral (d'une durée d'environ trois ans) et violence (dernièrement depuis son anniversaire 18 ans) commise en réunion de la part de son employeur et de son maitre de stage ; une plainte a été déposée ils ont été convoqué à la gendarmerie et on reconnu tous les faits ils sont convoqués devant le tribunal correctionnel le 25 janvier 2011 nous avons un avocat mais j'aimerais avoir l'avis d'autres personnes notre but n'est pas de les voir en prison ils doivent être condamnés cela va de soit mais nous nous voulons obtenir réparation pour notre fils financièrement et donc nous aimerions connaître une estimation du montant que nous pouvons demander à chacun des deux auteurs des faits. rnrnsi vous avez besoin de plus de détails sur les faits vous pouvez me contacter sur ce forum. rnrnmerci cordialement